



INFORMATIONS MUNICIPALES

L'été se termine, Roscanvel bénéficie encore de journées ensoleillées et nous souhaitons tous avoir une arrière-saison aussi belle que l'an dernier. La rentrée des classes a eu lieu. Un point est fait sur les différentes actions menées par l'équipe municipale durant ces derniers mois, en particulier les projets en cours pour la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments.

L'Ecole

La rentrée des classes 2016 s'est bien passée. Cette année l'école Francis Mazé accueille 56 élèves.

Carole Le Gal a été nommée directrice de l'école le 22 août dernier en remplacement de Francis Quinaou qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a pris en charge 16 élèves : 5 CP, 7 CE1 et 4 CE2.

Catherine Bernicot, se consacre aux 23 élèves des 4 sections de maternelle, assistée de Sophie Congard, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles).

Sylvie Le Berre, mutée à l'école de Roscanvel le 31 août dernier, enseigne à 17 élèves : 7 CM1 et 10 CM2.

Audrey Miquel et Jacqueline Rividic du personnel municipal continuent leurs travaux d'assistance à l'école.

Les activités des années précédentes sont reconduites : la chorale (bien sûr après son succès de juin dernier), la piscine et la voile scolaire.

Pour la cantine, la société de restauration collective API est désormais en charge de la définition des menus, du choix des différents fournisseurs et de la livraison des différents éléments du repas. Tout est élaboré à partir de produits frais. Comme les années précédentes, la préparation des repas est assurée par Jacqueline Rividic dans la cuisine de l'école.

Les mesures de sécurité, directives de l'Education nationale et du Ministère de l'Intérieur, sont visibles sur le panneau d'affichage à côté du portail. Elles ont été bien comprises et acceptées par les parents.

L'école est fermée à clé lorsque les enfants entrent dans les classes. Pour pénétrer dans l'école un bouton de sonnette est placé au niveau du portillon. Madame le Berre interviendra rapidement pour ouvrir.

Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)



La municipalité a repris l'organisation des TAP de l'an dernier : deux séances par semaine sont proposées aux élèves depuis la Grande Section de maternelle jusqu'au CM2, le mardi et le jeudi de 15h à 16h30. Il y a quatre intervenants chaque mardi et chaque jeudi. Les activités ont lieu dans les locaux municipaux. Elles sont assurées par l'Ulamir et l'école de musique Kaniri Ar Mor.

L'Ulamir propose 8 thèmes : - Dessin (Elaboration d'une histoire illustrée, création d'un livre) – Jeux et sports collectifs, parcours de motricité – Cirque – Ecrire des histoires en s'amusant – Découverte des pays et de leurs cultures (cuisine, musique, traditions) – Jardinage (dans la parcelle mise à disposition par la mairie) – Jeux – Cuisine et

préparation de goûters. Tous les enfants inscrits participeront à ces divers ateliers dans le courant de l'année. Kaniri Ar Mor poursuit les cours pour « l'orchestre cuivre des TAP » le mardi pendant toute l'année. Les instruments proposés sont le trombone à coulisse, le cornet, l'euphonium et la percussion. Ils sont prêtés gracieusement aux enfants durant l'année scolaire par Kaniri Ar Mor et par la Commune. Cette activité n'est proposée qu'aux CM1 et CM2 et la quinzaine d'enfants inscrits est répartie en deux groupes.

Concernant les maternelles (Tout Petits, Petits et Moyens), ce sont Sophie et Audrey qui interviennent pour les ateliers « Cuisine » et « Arts plastiques ».

Les Projets en cours

Le projet pour la rénovation des locaux de l'école

L'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère) mi 2015 arrive à son terme. L'entreprise a rédigé un cahier des charges « pour l'amélioration et l'adaptation des espaces, la mise en accessibilité de l'école et l'amélioration de la zone de restauration ». Au terme d'un accord

signé par le maire, après avis des conseillers municipaux et des enseignants, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée le 4 mai 2016. Sept cabinets d'architectes / maîtres d'œuvre ont déposé leur candidature. Le 28 juin 2016, la SAFI a remis son rapport d'analyse des offres reçues.

Le 20 juillet le conseil municipal en réunion publique a décidé de retenir comme attributaire du marché le cabinet d'architecte « Atelier 121 » (Plogastel-St-Germain - 29) et ses sous-traitants : S.B.C (Quimper – 29), AFTI (Rennes – 35) et Alhyange Bretagne Sud (Concarneau – 29) pour réaliser ou faire réaliser l'ensemble des prestations (qui a été fixé à un montant de 833.700 € par la délibération N°5 du 9 mars 2016). Cette délibération du 20 juillet n'a pas reçu d'objection de la Préfecture (courrier du 28 juillet 2016).

Les études ont commencé par les diagnostics et les travaux détaillés d'avant-projet. Les travaux « sur le terrain » devraient commencer pendant les vacances scolaires de printemps (du 10 au 22 avril 2017) dans la partie de l'école qui sera la plus profondément rénovée : la salle de motricité et le préau.

Le projet pour la nouvelle bibliothèque



Le projet de transférer les locaux de la bibliothèque dans un appartement communal de 60m² au rez-de-chaussée d'un immeuble situé en face de la Mairie a été voté le 9 mars. Des travaux d'aménagement sont prévus. Le budget disponible pour ces travaux étant inférieur au seuil réglementaire du code des marchés, il n'y aura pas d'appel d'offre.

Du fait que la bibliothèque appartient à la catégorie des ERP (Etablissements Recevant du Public), un permis de construire devra être demandé.

Un appel à devis a été fait aux différents corps de métier ainsi qu'à un coordinateur. Les devis sont en cours de réception. Le carreleur, l'électricien, le maçon et le plaquiste ont déjà adressé un devis.

La municipalité est en attente de la présentation du projet complet pour vérifier sa conformité aux besoins et aux capacités de financement avant de pouvoir lancer les travaux.

Le projet pour une nouvelle épicerie : les actions en cours pour palier la cessation d'activité au début du mois de septembre

L'équipe municipale a travaillé activement durant les mois d'été pour trouver des solutions pour maintenir sur le territoire de la commune un commerce de proximité tel qu'il était assuré depuis 38 ans par Dany et Philippe Corolleur au « Terminus ». Ceux-ci vendent leur « fonds de commerce », mais pas les murs, car ils font partie de leur habitation qu'ils veulent conserver. Il a donc été jugé nécessaire d'étudier en urgence des solutions pour l'avenir.



A ce jour, les principales actions engagées sont les suivantes :

- **A court terme**, assurer un service minimum d'approvisionnement des habitants en boulangerie et en Presse quotidienne régionale pendant le temps nécessaire pour qu'une activité de Commerce multiservices puisse être réimplantée.



Pour ce faire, la Mairie a mis à disposition le petit local communal situé 53 route de Quélern sur le pré du Luxembourg (ancien local Télécom) pour le boulanger « Tamm Bama » établi à Camaret qui fournit les pains et les journaux (Ouest-France et le Télégramme) et pour les Associations de Roscanvel qui ont mobilisé leurs adhérents.

La vente est assurée tous les jours entre 9h et 12h à partir de lundi 5 septembre. Les conventions matérielles, juridiques et financières ont été établies à cet effet avec les intervenants de façon à ce que l'activité puisse démarrer dès le départ de Dany et Philippe en congé / retraite. Les bénévoles des associations APVR, Kan Ha Biskoul et Un toit pour un fauteuil qui acceptent de se mobiliser sur plusieurs mois au service de nos concitoyens sont très vivement remerciés.

- **A moyen terme**, créer les conditions pour qu'un commerçant de plein exercice vienne travailler de façon pérenne à Roscanvel.



La licence tabac : L'équipe municipale a voulu préserver la disponibilité de la licence tabac pour le futur commerçant, considérant que cette activité sera un facteur important d'attractivité de clientèle. Dans l'immédiat, le droit de gérance buraliste (tabac) dont bénéficiait le « Terminus » a été préservé : La commune reprend le « Fonds de commerce » auquel est attaché la gérance buraliste et le « portera » le temps nécessaire avant de le rétrocéder au nouvel opérateur. Les conditions juridiques ont été définies avec la Direction régionale des Douanes qui est responsable des implantations des débits de tabac.

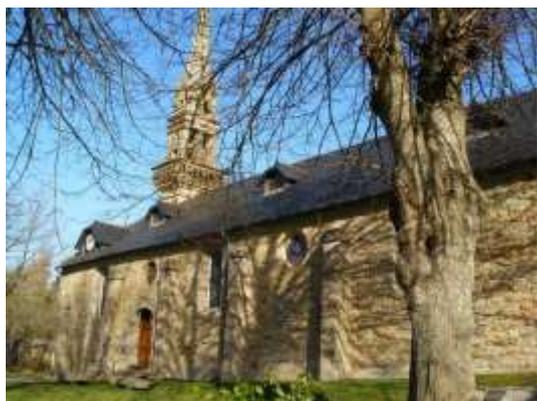
La recherche d'un Candidat : Une procédure exploratoire a été menée avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie du département pour intéresser des candidats potentiels au développement du Commerce multiservices et identifier les plus crédibles et sérieusement engagés (avec un apport financier). Pas moins de 8 candidatures ont été reçues par la Mairie et un processus de sélection est en cours.

Un projet de mise en place d'un nouveau local commercial adapté (qui serait situé sur le pré du Luxembourg à côté de l'ancien local Télécom qui sert de dépôt de pain) est en cours d'étude technique et financière en collaboration avec la Communauté de Communes (CCPC). Le gérant du nouveau fonds de commerce serait locataire de ce local, dont la maîtrise d'ouvrage pourrait être assurée par la CCPC et/ou la commune (budget évalué à 100 000 € HT), dans des conditions qui permettent ses équilibres d'exploitation à moyen terme.

Le projet ne débouchera pas avant plusieurs mois (délais techniques de construction, préparation et accompagnement du commerçant, montage juridique, financier et subventions FISAC et CD 29...).

Il faut souligner qu'en cette phase de transition un peu délicate et difficile pour que les Roscanvélistes retrouvent le même niveau de service, Dany et Philippe apportent une grande contribution et coopération au processus, et nous voulons vraiment les en remercier.

La mise aux normes Handicap des ERP (Etablissements Recevant du Public) : la programmation Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) de la commune.



Au-delà des bâtiments scolaires, qui font l'objet d'un projet de rénovation important qui se déroulera en 2017, la commune est propriétaire de plusieurs équipements classés en ERP, qui doivent être mis en conformité avec les dispositions légales de 2005 et 2013 et les règlements en découlant. Il s'agit notamment de - la Bibliothèque - les locaux du Club Atlantis - les locaux du CNR - le Camping - l'Agence Postale - la salle des Fêtes - l'Eglise.

La commune a obtenu de la Préfecture en 2015 le report de la date de remise de son dossier d'Agenda Programmé du fait des contraintes techniques et financières liées au Projet Ecole. Ce dossier sera donc remis avec un an de décalage : dernier délai le 27 septembre 2016.

Le travail de chiffrage et de programmation des différents travaux à exécuter sur chaque équipement a été conduit ces derniers mois à cette fin, en intégrant les limites « étroites » de la capacité d'investissement de la commune. Les différentes opérations s'étaleront donc entre début 2017 et 2020 / 2021.

L'assainissement collectif

Le conseil municipal a voté le 9 mars 2016 le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif aux rues de Run Land, du Ménez et au chemin de Keryano à Trévarguen Izella. Le projet est estimé à 104 944,55€ HT. Le conseil municipal a ensuite voté le 18 mai 2016 le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif au réduit de Quélern et à la rue des Remparts. Ce projet est estimé à 228 588,01€ HT. Le même jour, le projet de convention de participation financière du Ministère de la Défense à hauteur de 89 149,00€ HT sur le réseau du réduit de Quélern a été approuvé.

La municipalité attend l'accord écrit du Ministère de la Défense. Les travaux commenceraient en 2017.

Les Travaux 2016 réalisés

Travaux d'enfouissement des lignes électriques basse tension et télécom

Ils ont été effectués sous maîtrise d'œuvre du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère) par l'entreprise Bouygues, (Branche Énergies Travaux).

La tranche en cours concernait la route de Quélern jusqu'à la route de la Baie. Les branchements électriques et téléphoniques sont terminés. Les poteaux en bois ont été retirés en juillet. Les poteaux en béton route de Quélern ont été retirés début septembre. Il reste un poteau béton à déposer route de Bel Air. (Présence de réseau télécom sur le poteau). 17 candélabres pour l'éclairage public ont été posés le long de la route de Quélern pendant la durée du chantier d'assainissement.



Travaux routiers réalisés courant avril

- La Route de Run ar Louarn en enrobé.
- La partie haute de chemin de la Grève en tri-couche.
- L'Impasse de la Route des Remparts en tri-couche.

Travaux au port

- Revêtement en enrobé du perré en avril.
- Pose d'une main courante dans l'escalier entre le glacis et le terrain de boules.
- Rénovation en bout de l'ancienne cale. .

Travaux municipaux réalisés depuis mars

- Entretien courant des routes après l'hiver (bouchage des trous...).
- Pose des panneaux à l'entrée du bourg.



- Abattage et élagage d'arbres plantés sur le domaine communal qui menaçaient des habitations.
- Entretien du cimetière.
- Installation d'un parterre fleuri place de l'église.
- Enlèvement d'une partie des poteaux bois de la route de Quélern avant le Fest-Noz Dans Ar Vag.
- Nettoyage, tonte et fauchage des bords des routes puis des talus.
- Réalisation d'un petit parking route de Quélern à l'entrée du bourg.
- Nettoyage et peinture d'une classe de l'école.
- Nettoyage et peinture dans l'ancien local télécom (sur le pré du Luxembourg en face du parking de l'ancienne poste) qui est actuellement utilisé comme dépôt de pain / presse.
- Et bien sûr entretien courant dans la commune.



Travaux au Camping

La rénovation de l'accueil du camping a été finalisée en juin 2016. Le financement a été assuré sur les ressources de la commune dédiées au budget camping.

Saison d'été du Camping

La fréquentation globale du camping cet été a été bonne en juillet grâce aux Fêtes Maritimes de Brest 2016 et à la fréquentation de centres de vacances, ainsi que début août avec le Festival du Bout du Monde.

Les chalets et mobil-homes sont toujours occupés. Des réservations sont déjà effectuées pour septembre, octobre et pour les vacances de Noël. Pour la première fois cette année des réservations ont été faites pour l'été prochain.

La Vie du port



Les mouillages passagers, dits mouillages « coucou » ont eu une excellente fréquentation. Les équipages qui se sont présentés pour venir passer quelques heures sur notre commune remercient l'équipe de la régie du port, qui s'est proposée de débarquer les passagers à terre et de les ramener jusqu'à leurs embarcations. Le ressenti d'un accueil chaleureux des équipages et des personnes de passage sur le port a fait remonter bien des remerciements auprès du régisseur du port et de son adjoint.

Les numéros des bouées d'amarrage ont été repeints cet hiver.

Nous sommes en attente de devis pour remplacer une partie des lignes de mouillages afin de garantir la sécurité des personnes et des embarcations pour la saison prochaine. Le coulage des mouillages

se fera courant novembre. Il sera réalisé par Philippe Messin et Michel Drévilion du CNR. La date sera précisée ultérieurement.

Il est demandé aux propriétaires lors de la remise au sec de leurs embarcations de récupérer sur les bouées TOUS leurs bouts, amarres etc. Aucune ligne de mouillage ne sera conservée à Quélern. La régie du port prendra contact avec les propriétaires qui ne souhaitent pas hiverner leurs bateaux au sec afin de les transférer vers le port du bourg.

La Jeunesse

Premier Bilan du Pass'Sport pour les jeunes de Roscanvel en juillet et août

La municipalité, le CNR et le Centre Equestre de Roscan ont proposé, en partenariat, des activités sportives gratuites aux jeunes de moins de 18 ans, habitant à Roscanvel dans une résidence principale ou secondaire.

- En Mairie, 166 jeunes ont retiré un Pass'Sport.
- Au Centre Nautique de Roscanvel, 91 jeunes ont utilisé le Pass'Sport : 77 ont bénéficié d'un encadrement voile sur dériveurs (BUG, PICO), catamaran (TWIXY) et bateau collectif (LUDIC). 14 ont découvert le kayak, le paddle et le catamaran.
- Au Centre Equestre de Roscan, 90 jeunes ont utilisé le Pass'Sport pour 2h1/2 d'initiation.

L'équipe municipale est très heureuse du succès de cette initiative qui a permis de pratiquer des sports en groupe et de se familiariser avec des activités, des lieux et des encadrants sur le territoire de la commune. Un bilan détaillé sera fait après la « saison d'été » courant octobre avec le CNR et Centre Equestre pour envisager l'avenir.



Dominique Fleuret a démissionné de son mandat de conseiller municipal le 29 juin 2016 pour convenance personnelle. Il était membre des commissions «Finances », « Travaux, PLU et Assainissement », « Associations » et de la «Commission Portuaire», et délégué titulaire de la commune au conseil d'administration de l'ULAMIR. Cette délégation à l'ULAMIR a été confié à Alain Casareggio.

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat Civil du 27 février 2016 au 8 septembre 2016

Naissance : le 10 août 2016 Aëla GAONACH

Décès : le 2 avril 2016 Pierrette PARIS veuve LE MONZE

Réunion d'Information du SCoT le 21 septembre

Le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays de Lesneven – Côtes des Légendes, du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de l'Aulne Maritime et de la Presqu'île de Crozon.

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016. Pour la Presqu'île de Crozon elle aura lieu mercredi 21 septembre à 18h à la Salle du temps Libre à Crozon.

Préparation des Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre sur le site de la batterie de Cornouaille

La batterie de Cornouaille, est une structure d'artillerie datant du 17^{ème} siècle située sur la commune de Roscanvel . Elle défend l'entrée du Goulet de Brest avec le fort du Mengant situé de l'autre côté du goulet, exposant ainsi les navires qui le franchissent à un redoutable tir croisé.

Elle a subi plusieurs modifications au cours des siècles, et est aujourd'hui à l'abandon. L'ensemble des ouvrages est classé monument historique par arrêté du 25 avril 2013.

Les membres de l'Association de Valorisation du Patrimoine de Roscanvel (AVPR) et de l'Association 1846 de Crozon se sont donné rendez-vous le 30 août à la batterie de Cornouaille pour réaliser quelques travaux de sécurisation et d'entretien de l'accès au site. Ces travaux sont entrepris dans le respect du site naturel, selon les préconisations du Conservatoire du Littoral. Ils ont été réalisés sous la conduite et avec les conseils de la Communauté de Communes et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Après le nettoyage du sentier et de l'escalier, le site sera prêt à accueillir le public lors des Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre.

L'Association 1846, centrée sur l'étude et la valorisation des constructions militaires du 19^{ème} siècle assurera, avec le concours de l'AVPR, les visites guidées qui permettront aux promeneurs avertis de découvrir l'histoire mouvementée de la batterie de 1683 à aujourd'hui.

Pour l'AVPR cet événement est l'occasion de sensibiliser les habitants de la presqu'île et les amoureux du littoral breton à la nécessité de préserver les nombreux sites remarquables en péril dans la presqu'île.



Quelques évènements marquants de l'été à Roscanvel

La chorale de l'école de Roscanvel sélectionnée par « L'école en chœur » chante à Paris pour la fête de la musique le 21 juin



Le départ à la retraite de Francis Quinaou directeur de l'école Francis Mazé fin août



La grande parade de Brest 2016 le 19 Juillet.



L'exposition de Jean-Pierre Kerinec et Jean Kerinvel du 30 juillet au 14 août



Dans ar Vag les 21, 22 et 23 juillet Cette année le traditionnel Dans ar Vag a fêté sa 17^{ème} édition avec une soirée supplémentaire le jeudi.

Une excellente programmation parsemée de nouveautés, de variantes de coups de cœur et de surprises.

Et une assistance toujours aussi nombreuse et enthousiaste.



Un grand succès pour les Fêtes sur le port les 13 juillet et 14 août organisées par les associations des Pêcheurs-Plaisanciers, le Centre Nautique et Loisirs et Détente du Glacis.

Le 14 août, le cercle celtique des Danserien Lan Tivizio de Landivisiau, dans le cadre des Veillées du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) a animé le début de soirée avec ses musiciens et ses danseurs en costumes, et initié le public aux danses bretonnes, suivi ensuite par Stéphane Quillien de Plomodiern et son orchestre. De l'avis des participants « Tout y était, le beau temps, un cadre d'exception, plus de 1.000 convives, un très bon repas, une très bonne animation, une chaleureuse ambiance et, pour terminer, un magnifique feu d'artifice. »